

Chauffage : 9 conseils pour faire des économies d'énergie

**Au quotidien,
soyez malin !**



Mon chauffage collectif



Le chauffage représente 66% des factures énergétiques d'un foyer et la production d'eau chaude sanitaire en moyenne 15%. Pour ne pas pénaliser votre budget, il existe des gestes simples et faciles à mettre en œuvre afin d'agir pour la planète tout en réalisant des économies d'énergie.



1 Choisir la bonne température

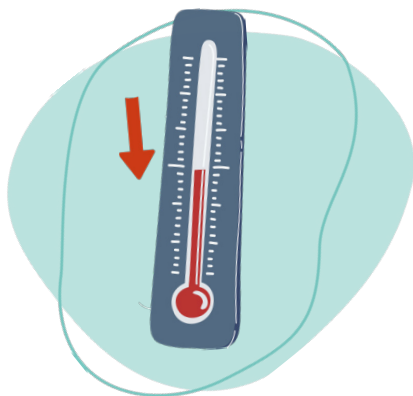
Lorsque votre immeuble est équipé d'un chauffage collectif, **la température est fixée à 19 °C**. Celle-ci est maîtrisée par l'entreprise de maintenance de la chaufferie. La période de chauffe débute en automne jusqu'en mai, les dates varient selon la météo.

2 Chauffer quand c'est nécessaire

Pensez à **diminuer la température** de votre logement la nuit et quand vous quittez votre logement dans la journée (travail, absence de longue durée).

Bon à savoir !

Selon l'ADEME, baisser la température de son logement de **1 degré** permet de diminuer de **7%** sa consommation de chauffage soit au moins une **économie de 150 euros par an**.





3 Bien aérer son logement

En hiver, pensez à **aérer vos pièces** 10 minutes tous les jours en **diminuant le chauffage**. L'air intérieur est en effet plus pollué que l'air extérieur. Pour mieux chauffer votre intérieur, l'air doit être sec et non humide, ce qui entraînerait une consommation supérieure.

4 Entretien ses radiateurs

Avant la période de chauffe, **dépoussiérez vos radiateurs**. Vous évitez les mauvaises odeurs et une surconsommation d'énergie.

→ L'entretien et le dépannage de la chaufferie collective qui assure le chauffage de votre résidence sont confiés à une entreprise spécialisée.



5 Tenir compte du climat

Fermez les rideaux et les volets le soir pour éviter des pertes de chaleur et **laissez entrer les rayons du soleil** de la journée pour réchauffer votre intérieur.



Le saviez-vous ?

Jusqu'à **60%** en moins de déperdition de chaleur par les fenêtres grâce aux volets fermés !

6 Régler les mitigeurs

Gardez les **mitigeurs des robinets** sur la **position froide**. Vous éviterez de solliciter systématiquement la chaudière lorsque vous les ouvrez.

→ **Repérez les fuites d'eau** et intervenez rapidement pour les réparer. Un robinet qui goutte équivaut à une perte de **5 litres d'eau par heure, soit 120 litres par jour**.



Découvrez nos astuces sur YouTube pour garder son logement au chaud !



7 Diffuser la chaleur

N'encombrez pas vos radiateurs.

Ne posez pas de linge ou de tablette. De plus, pour une meilleure diffusion de la chaleur, ne placez pas de meuble ou d'objet devant les radiateurs.

! Attention !

Les chauffages d'appoint (pétrole et gaz) sont interdits.

Ils sont dangereux pour votre santé et celle de votre entourage. Ils produisent et rejettent du monoxyde de carbone, un gaz extrêmement nocif.

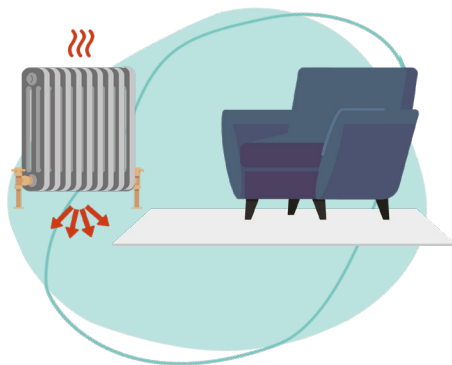
9 Isoler les ouvertures

Évitez les déperditions de chaleur en fermant les portes. Vous pouvez utiliser des boudins de porte qui empêchent les courants d'air de passer.

Optez également pour des rideaux épais afin de préserver la chaleur.

→ Lorsqu'un radiateur est placé en dessous d'une fenêtre, **ne laissez pas pendre les rideaux devant.**

En effet, la chaleur ne se diffusera pas correctement et le risque d'incendie est réel. Veillez à ce que vos rideaux aient la bonne longueur.



8 Économiser l'eau chaude

Prendre une douche rapide consomme en moyenne **35 à 60 litres d'eau**, tandis qu'un bain consomme en moyenne 150 litres d'eau. Pensez aussi à couper l'eau pendant le savonnage (lavage des mains, douche, vaisselle, ...).

👍 Bon à savoir !

Consommer 2 fois moins d'eau chaude, c'est consommer 2 fois moins d'énergie et donc payer une facture moins élevée.


logemloiret
VOTRE SOLUTION LOGEMENT

LOGEMLOIRET

6 rue du Commandant de Poli
CS 14314 - 45043 Orléans Cedex 1

contact@logemloiret.fr

Tél. **02 38 70 44 44**

www.logemloiret.fr



Réalisation : Service Marketing et Communication de LogemLoiret.
Illustrations et photos non contractuelles.
Crédits photos : Shutterstock. Ne pas jeter sur la voie publique.

Suivez-nous sur :    